

Yvonand, le 20 juin 2025



EXTRAIT
du procès-verbal du Conseil Communal
d'Yvonand

Séance du 20.06.2025

Présidence : M. Florian Breguet

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

vu le préavis de la Municipalité du 26.05.2025, **préavis 2025/06** ;
entendu le rapport de la commission des finances ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'adopter les comptes de la bourse communale pour l'exercice 2024.
2. de donner décharge à la municipalité pour sa gestion financière de l'exercice 2024.

Le Président

Florian Breguet



La Secrétaire

Pauline Héritier